



BARÈME DES HONORAIRES SUR TRANSACTION

Les honoraires ci-dessous sont exprimés en euros TTC (TVA à 20 %), calculés sur le montant de la transaction réalisée, et à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. En cas d'inter-cabinet, les honoraires du mandat d'origine seront appliqués.

SUR HABITATIONS, TERRAINS ET PARKINGS

Tranche du prix de vente Net Vendeur	Honoraires TTC
Jusqu'à 20 000 €	Forfait de 2 500,00 €
De 20 001 € à 50 000 €	Forfait de 4 250,00 €
De 50 001 € à 100 000 €	7,00 % TTC
De 100 001 € à 150 000 €	6,50 % TTC
De 150 001 € à 200 000 €	6,00 % TTC
De 200 001 € à 300 000 €	5,00 % TTC
De 300 001 € à 400 000 €	4,50 % TTC
À partir de 400 001 €	4,00 % TTC

AVIS DE VALEUR

180 € TTC

MENTIONS LÉGALES

ART DE VIVRE IMMOBILIER – 55, Route de Tercis - 40100 DAX - RCS : 993 552 876. Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4002 2025 000 000 019 délivrée par la CCI des Landes, valable jusqu'au 21/12/2028. Titulaire : Rudy BITER. Activité : transactions sur immeubles et fonds de commerce. Garantie financière GALIAN - SMABTP d'un montant de 120 000 €, sans détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion effective d'un contrat.

galian - smabtp

